

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 417-24 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 310-14 AFIN D'IDENTIFIER TOUTE PARTIE DU TERRITOIRE PEU VÉGÉTALISÉE, TRÈS IMPERMÉABILISÉE OU SUJETTE AU PHÉNOMÈNE D'ÎLOT DE CHALEUR URBAIN

Le projet de règlement vise à modifier le plan d'urbanisme numéro 310-14 afin d'y apporter toute modification requise et d'y intégrer l'identification de toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain, ainsi que la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques.

Le projet de règlement a fait l'objet d'un dépôt lors de la séance ordinaire du 19 février, tel que spécifié à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité à l'onglet *Règlements*, à la rubrique *Règlements à l'étude*, ou au bureau de la municipalité aux heures d'ouverture.

Certificat de publication

Je soussigné Vincent Rolland, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé par affichage à la mairie et par insertion sur le site Internet de la Ville de Lac-Sergent le 20 février 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20^e jour de février 2024.

Vincent Rolland, directeur général et greffier